

## UNE RENTRÉE SOUS TENSION !

Dans la branche des prestataires des services tertiaires, la rentrée s'annonce chargée avec 3 gros sujets à traiter :

- La prévoyance et la complémentaire santé ;
- La formation professionnelle ;
- Le pacte de responsabilité et de solidarité.

La question du régime de prévoyance est brûlante avec une cessation de couverture à compter du 12 octobre prochain, suite à la dénonciation de l'accord de gestion par l'ensemble des organisations patronales en avril dernier.

C'est donc dans l'urgence qu'a été lancé, début juillet, un appel d'offres en vue de la conclusion d'un nouvel accord. Malgré la période estivale, une douzaine d'organismes d'assurance et de prévoyance y ont répondu.

Pour mener à bien cette négociation, il est prévu, d'ici à la fin octobre, la tenue de 7 réunions dont 5 extraordinaires de la commission paritaire.

Dans le cadre de ces négociations, la **CGT** se battra pour la conservation d'un niveau élevé de garanties et de solidarité. C'est donc en ce sens que nous avons développé les revendications suivantes :

- **Pour limiter les risques de dérive du système de protection sociale :**
  - ◇ La mise en place d'un audit pluriannuel sur les condi-

tions de travail au sein de la branche secteur par secteur.

- ◇ L'ouverture de négociations sur les conditions de travail dans chaque secteur et en tout premier lieu dans les secteurs des centres d'appel prestataires et de l'animation commerciale.
- ◇ L'établissement annuel d'un tableau de bord complet sur les sinistralités constatées par secteur.
- **Pour un régime de protection sociale solidaire et efficient :**
  - ◇ La nomination d'un organisme paritaire pour gérer le nouveau régime de prévoyance, car leur philosophie, contrairement aux

compagnies d'assurance, n'est pas de faire des profits à tout prix sur le dos des salarié-e-s assujetti-e-s.

- ◇ La création d'un fond de péréquation auxquelles toutes les entreprises qui n'adhéreraient pas à l'organisme recommandé devront verser une compensation financière permettant de faire jouer la solidarité dans la branche.
- ◇ L'augmentation à 70% de la participation employeur dans le financement du régime de prévoyance.

Il est hors de question, pour la **CGT**, de brader la santé des salarié-e-s et de les laisser porter seul-e-s le coût de cette détérioration par les patrons !

### Bulletin d'adhésion

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Nom entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

Catégorie professionnelle (cocher la case correspondante) :

- Employé     Technicien     Agent de maîtrise  
 Cadre     Ingénieur

**A retourner par courrier à l'adresse située à gauche.**